

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015 A 18H00</p>

- Communications de Mme le Maire.
- Approbation des P.V. des séances des conseils municipaux du 28 mai, 8 juin et 6 juillet 2015.

Administration Générale

- 97. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour deux agents municipaux.
- 98. Approbation de la convention modifiée à passer avec la S.A.R.L. Sporting Les Gorguettes pour la gestion du Club House des Gorguettes.
- 99. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014.
- 100. Election des conseillers métropolitains.
- 101. Approbation de la convention de location d'emplacements communaux à passer avec la Société Française du Radiotéléphone (S.F.R.) pour accueillir des installations de télécommunications.

Enfance/petite enfance

- 102. Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement à conclure avec la CAF pour les établissements d'accueil du jeune enfant.
- 103. Approbation de la convention de mise à disposition de locaux au profit du Conseil Départemental pour la Consultation PMI.
- 104. Approbation de la convention à conclure avec le Docteur Anne-Marie GABRIEL-BINE.
- 105. Approbation de la convention à conclure avec Madame Carine CREPIN, psychologue, dans le cadre du multi-accueil « La Respélido ».
- 106. Approbation de la convention à conclure avec Madame Carine CREPIN, psychologue, dans le cadre du Lieu-Accueil-Enfance-Parents.
- 107. Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement à conclure avec la CAF pour le Lieu-Accueil-Enfance-Parents « Les Parpaillous »
- 108. Approbation du règlement de fonctionnement du nouvel multi-accueil municipal « La Respélido ».

Personnel communal

- 109. Mise à jour du tableau des effectifs.
- 110. CAE CUI

Culture

- 111. Approbation de la convention de partenariat ou d'objectifs à conclure avec le Centre Culturel.
- 112. Retirée.

Finances communales

- 113. Finances communales. Admission en non-valeurs de créances éteintes.
- 114. Subvention exceptionnelle à la caisse des écoles

Urbanisme et travaux

- 115. Approbation de la cession d'un terrain communal cadastré CI 195 d'une surface de 114m².
- 116. Approbation de l'avenant à la convention de financement de travaux à passer avec le SMED 13 – Programme 2014 " Port Miou (Tr. 7) Avenue J.J. Garcin.
- 117. Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).
- 118. Cession foncière de l'emprise de la piscine des Gorguettes à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) et demande à la CUMPM du remboursement des taxes foncières 2014 – 2015 acquittées par la Commune.
- 119. Villa Mauresque – Présentation des offres déposées dans le cadre de l'AMI « Villa Mauresque ». Approbation de cession.
- 120. Villa Mauresque - Approbation de la cession du foncier communal cadastré BR 23, 24 et 25. Approbation du prêt à usage avec la société MALSA.
- 121. Avis du Conseil Municipal sur la restitution par la commune de la voie d'accès à la propriété de Monsieur GAMBI
- 122. Concession d'aménagement du Brégadan à la SOLEAM. Approbation du Compte Rendu Annuel d'Activités à la Collectivité Locale et du bilan prévisionnel actualisé 2014.
- 123. Approbation de l'avenant à la promesse de bail à construction à conclure entre la commune et la SOGIMA
- 124. Acquisition parcelle CH n°145.
- 125. Modification de la convention de chasse avec l'Association des Chasseurs de Cassis

Sports et Loisirs

- 126. Convention Tennis Club de Cassis

Port Miou

- 127. Parking calanque

Vœu et motions du conseil municipal

- 128. Vœu en faveur d'une tarification à la qualité réelle des TER.
 - 129. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.
-